

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

CEARC – Cultures, environnement, l'arctique et ses représentations, climats

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
– UVSQ

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E



Au nom du comité d'experts :

Denis Mercier, président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Denis Mercier, Sorbonne Université, Paris

Experts : Mme Isabelle Chort, Université de Pau et des pays de l'Adour, Bayonne
(représentante du CNU)
Mme Béatrice Collignon, Université Bordeaux Montaigne, Pessac

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Arnaud Banos

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Laurent Dumas, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Mme Isabelle Homont, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Cultures, environnement, l'arctique et ses représentations, climats
- Acronyme : CEARC
- Label et numéro : UR 4455
- Composition de l'équipe de direction : M. Jean-Paul Vanderlinden (co-directeur) / Mme Alexandra Lavrillier (co-directrice) / Mme Katia Radja (co-directrice)

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS7 Espace et relations hommes/milieus

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

SHS5 Cultures et productions culturelles

SHS3 Le Monde social et sa diversité

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

La première thématique porte sur les sociétés et les cultures de l'Arctique circumpolaire d'un point de vue des représentations sociales et examine la manière dont les peuples perçoivent le monde de manière collective, face aux changements passés et présents.

La seconde thématique, Transition-adaptation, se concentre sur l'analyse des interactions entre les sociétés humaines et leurs environnements changeants : le climat est le point d'entrée central pour aborder des questions scientifiques qui concernent la durabilité, les transports, dans une logique interdisciplinaire avec une approche par les outils des sciences économiques et sociales.

Cette structuration en deux axes perdure depuis maintenant plus de dix ans.

Les questions au cœur des recherches des cinq dernières années sont au nombre de quatre :

- Question 1 : Pourquoi, comment et avec quels résultats les sciences (sociales et environnementales) et les savoirs locaux et autochtones peuvent-ils être mobilisés conjointement pour favoriser la production de connaissances co-construites et une action en faveur de meilleures conditions de vie ?
- Question 2 : Comment s'engager dans la recherche sur l'adaptation/la transition en intégrant la littérature sur la gouvernance des risques et la littérature sur la décision en cas d'incertitude profonde en tant que dispositifs de cadrage centrés sur la narration ?
- Question 3 : Les approches intégrées de l'art, de la science et de la politique, en tant que dispositifs de collecte de données et d'action, peuvent-elles, et dans quelles conditions, favoriser des changements en phase avec les besoins des communautés locales ?
- Question 4 : Comment la modélisation conjointe économie-environnement, sous ses multiples formes, peut-elle éclairer le continuum entre l'adaptation réactive et la politique de transition ?

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Cette unité de recherche a été créée en 2009 en tant que centre dédié aux recherches en SHS sur l'Arctique à l'initiative de deux professeurs, avec le soutien de la présidence de l'UVSQ. En mars 2013, des enseignants-chercheurs non spécialistes de l'Arctique rejoignent cette équipe d'accueil et le laboratoire adopte le nom de CEARC. Les deux professeurs à l'initiative de cette création ne sont plus membres de l'unité (le premier était déjà émérite en 2009, le second a rejoint une autre unité en 2020).

L'unité est localisée à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ).

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Comme membre de l'UVSQ, Le CEARC est rattaché également à l'Idex Université Paris-Saclay.

Au sein de l'université Paris-Saclay, quatre membres du CEARC sont rattachés à l'École Doctorale « Sciences sociales et humanités » et un membre à l'ED « Droit, économie, management ».

Le CEARC a participé de 2012 à 2020 au Labex BASC qui regroupait quatorze laboratoires au sein d'un projet de recherche multidisciplinaire visant à comprendre et à prédire la dynamique des socio-écosystèmes dans un contexte de changement global, en particulier climatique. Le Labex BASC s'est transformé en initiative d'excellence C-BASC qui réunit 370 chercheurs de quinze laboratoires pour contribuer à l'étude, à la conception et à la mise en œuvre des transitions écologiques et agroécologiques par la recherche interdisciplinaire, la formation et l'innovation.

Le CEARC est partenaire de l'EUR IPSL : l'école universitaire de recherche IPSL-Climate graduate school (IPSL-CGS) qui a pour objectif de dispenser un enseignement par une recherche reconnue et attractive aux niveaux

national et international, sur les questions liées au système climatique, au changement climatique et à leurs impacts. L'IPSL bénéficie d'une subvention de 14 M€ répartis sur dix ans, de 2018 à 2028. Le projet IPSL-Climate Graduate School (IPSL-CGS) est divisé en deux composantes d'égale importance – une composante « Éducation » et une composante « Recherche » – qui interagissent étroitement l'une avec l'autre.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	2
Maîtres de conférences et assimilés	8
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	4
Sous-total personnels permanents en activité	14
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	15
Personnels d'appui non permanents	1
Post-doctorants	2
Doctorants	9
Sous-total personnels non permanents en activité	27
Total personnels	41

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2023. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
UVSQ	10	0	4
Total personnels	10	0	4

AVIS GLOBAL

Le CEARC a deux thématiques de recherche : (i) l'Arctique circumpolaire et (ii) la transition et l'adaptation et quatre questions de recherche.

La première thématique porte sur les sociétés et les cultures de l'Arctique circumpolaire d'un point de vue des représentations sociales et examine la manière dont les peuples perçoivent le monde de manière collective, face aux changements passés et présents. Cette première thématique est une originalité sur le plan national et permet au CEARC d'être très bien identifié à l'international et lauréat de contrats de recherche compétitifs.

La seconde thématique, Transition-adaptation, se concentre sur l'analyse des interactions entre les sociétés humaines et leurs environnements changeants, avec des questions scientifiques qui concernent la durabilité, les transports, dans une logique interdisciplinaire avec une approche par les outils des sciences économiques et sociales. Cette seconde thématique qui se veut interdisciplinaire par essence est peu originale sur le plan national et peu visible à l'échelle internationale. Elle permet aux chercheurs ne travaillant pas sur l'Arctique de s'y regrouper.

Les interactions entre les deux thématiques sont revendiquées par les membres de l'unité, sans que cela se traduise significativement dans leurs publications et communications.

Le CEARC gagnerait en visibilité internationale, en attractivité nationale et en reconnaissance locale en affichant clairement l'Arctique comme champ d'expertise, les terrains extra-Arctique venant enrichir l'expertise scientifique. Le CEARC gagnerait en visibilité interne et externe en se structurant autour de son expertise sur cette zone géographique (une seule thématique) et en réduisant le nombre de ses questions de recherche. Unité de petite taille (14 permanents, 10 doctorants, le nombre de post-doc étant par nature plus fluctuant), elle renforcerait sa cohérence en centrant son projet scientifique sur deux questions plutôt que quatre.

La production scientifique globale du CEARC est soutenue (100 articles en cinq ans) par rapport au nombre limité de permanents. 88 % des articles publiés le sont en anglais, seulement 10 % en français et 2 % en espagnol.

La production d'articles dans des revues internationales est irrégulière selon les années (14 en 2023, 15 en 2022, 22 en 2021, 15 en 2020, 11 en 2019, 23 en 2018). La qualité des supports de publication est hétérogène et le haut niveau de publications dans des revues internationales disciplinaires n'est pas la règle et n'est pas adoptée par tous les enseignants-chercheurs permanents. Les doctorants devraient être accompagnés dans un effort de publications pendant leur contrat doctoral.

Le CEARC est un laboratoire à taille humaine dans lequel les enseignants-chercheurs se sentent libres d'exercer les recherches qu'ils souhaitent, dans le respect de l'autre, sans esprit de compétition disciplinaire. Le fonctionnement du CEARC correspond à un laboratoire en mode projets, où chaque chercheur trouve son autonomie et sa liberté académique par l'obtention de contrats. Il n'y a aucune obligation à travailler sur l'Arctique, correspondant pourtant au domaine phare de l'unité. Aucune orientation scientifique n'est impulsée pour faire du CEARC un pôle d'excellence centré sur l'Arctique qui réponde à des questions scientifiques apportant des nouvelles connaissances dans ce domaine. La dotation annuelle (limitée) est consacrée principalement au soutien des missions et projets de membres de l'unité (y compris les doctorants) plutôt qu'à la mise en œuvre du projet scientifique, qui reste flou – tant dans le rapport d'autoévaluation que dans les échanges lors de la visite du comité d'évaluation. Les temps collectifs organisés par l'unité (des « retraites », appelées ainsi pour manifester la prise de distance avec le quotidien) deux fois par an, très appréciés par ses membres, sont consacrés à la présentation et à la discussion des projets de recherche en cours, avec un temps important accordé aux doctorants, et à la vie pratique de l'unité (y compris son budget annuel).

Le CEARC finance sa propre recherche en étant lauréat d'appels à projets compétitifs avec un autofinancement de 290 k€ en moyenne par an entre 2018 et 2023, dont 65 % proviennent de contrats internationaux. La dotation de la tutelle UVSQ se limite à 8 ou 12 k€ selon les années (soit entre 2,75 % et 4,14 % du budget annuel de l'unité, hors masse salariale).

Le CEARC est ainsi très performant dans l'obtention de contrats de recherche à la suite d'appels à projets compétitifs, notamment à l'international. Ces succès ont toutefois un revers : l'énergie des membres de l'unité est captée par la conduite de leurs projets, au détriment de la contribution à un projet scientifique commun qui paraît évanescant.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Les recommandations adressées à l'unité CEARC en 2018 reprenaient déjà partiellement celles formulées en 2014.

En ce qui concernait les activités de recherche et afin de « resserrer ces problématiques en faisant de l'Arctique un nœud central pour le CEARC, le comité d'experts recommandait de concevoir un véritable dispositif comparatif donnant à voir ce qui justifie un aussi grand nombre de projets dans de nombreuses parties du monde et sur des thématiques très diverses : qu'apportent ces différents projets et terrains à un questionnement scientifique partagé ? ».

Sur le plan de l'organisation et la vie de l'unité, le comité précisait qu'« il faut instaurer une véritable animation scientifique du laboratoire, ouverte à des personnalités extérieures, pour des échanges et débats autour des concepts mobilisés dans les projets des membres du CEARC ou des sujets de thèses des doctorants, quand ceux-ci sont un peu avancés dans leur travail. Il s'agit également de mettre en place des procédures et un dispositif pour accompagner les chercheurs trop peu engagés dans la valorisation des résultats et favoriser les jeunes maîtres et maîtresses de conférences dans leur démarche d'obtention d'une HDR. »

Enfin, sur le plan des axes scientifiques, le comité recommandait de « ne pas perdre de vue l'objet/le terrain de recherche qui fait la spécificité du CEARC (l'Arctique) et qui lui permet d'être reconnu comme expert dans ce domaine ». Il engageait également l'unité à « faire attention à ne pas trop effacer l'objet principal sur lequel se centrait l'EA dans un ensemble de réflexions et d'approches, certes scientifiquement intéressantes et pertinentes, mais dont l'application semble adaptée à des espaces géographiques divers ».

Force est de constater que les recommandations formulées en 2014 et en 2018 n'ont pas été suivies d'effets pour le volet scientifique car l'Arctique n'est toujours pas le catalyseur des recherches et la dispersion tant géographique que thématique s'est accentuée au cours du dernier contrat.

En ce qui concerne la vie de l'unité, le CEARC a d'abord organisé des séminaires internes (à un rythme non précisé) avant d'opter en cours de mandat pour des « retraites » scientifiques semestrielles qui se tiennent sur deux jours. Certaines journées de ces retraites sont consacrées aux travaux des doctorants. Des journées d'études sont aussi évoquées mais sans liste précise (dates et thématiques) associée. Il est prévu de poursuivre avec cette organisation pour le prochain contrat.

Le CEARC a enfin répondu à la question de l'asymétrie entre les membres en termes de production ou de mobilisation des ressources et le risque portant sur la concentration des responsabilités et du financement des projets sur seulement deux membres du CEARC. Des ressources ont été allouées à des jeunes collègues pour la rédaction et à la publication de textes en anglais. Des binômes junior-senior ont été instaurés pour répartir le portage de projets sur un plus grand nombre de membres de l'unité.

Sur la période écoulée, seule une maîtresse de conférences a obtenu l'HDR.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Le CEARC divise ses deux thématiques en quatre questions, ce qui est trop pour sa petite taille. D'une façon générale, les objectifs scientifiques de l'unité manquent de clarté. Chacune des quatre questions vise plus à regrouper des projets de recherche variés traitant de thématiques proches qu'à organiser un travail collectif autour de chaque question. Peu de séminaire s'organisent autour de ces questions. Leur opérationnalité apparaît donc faible. La quatrième et dernière question de recherche (« How can conjoint economic-environment modelling, in its multiple forms, shed light on the continuum between reactive adaptation and transition policy? ») est, par ailleurs, trop large et englobe des travaux très spécialisés sans lien avec l'Arctique, sur des sujets aussi divers que la mesure de l'exposition à la pollution urbaine à Paris, la contribution des énergies renouvelables à la croissance des PVD, les pratiques de covoiturage en Île-de-France, les véhicules autonomes ou la pollution plastique. Cette quatrième question affaiblit par conséquent le positionnement interdisciplinaire du CEARC sur l'Arctique.

Appréciation sur les ressources de l'unité

Le CEARC est une très petite équipe (dix enseignants-chercheurs titulaires dont seulement deux professeurs et huit maîtres de conférences, dont une seule HDR). La titularisation des personnels contractuels n'est pas assurée. Le remplacement des départs à la retraite, et des autres départs pour raisons personnelles, n'est ni assuré ni garanti. Aucun contrat doctoral ne provient des deux Écoles Doctorales de rattachement des membres du CEARC, qui ne bénéficie que d'un siège à la commission d'attribution de ces contrats. La dotation annuelle venant de la tutelle est faible (12 k€ en 2023) dans l'absolu, mais correcte rapportée au nombre d'enseignants-chercheurs titulaires. L'essentiel des ressources de l'unité vient des contrats de recherche, pour l'obtention desquels ses membres sont très performants. Quatre doctorants sont financés par ces contrats, trois par des contrats sur dispositif Cifre. Les autres modalités de financement des autres doctorants ne sont pas précisées (AUT dans la nomenclature), un doctorant bénéficie d'un contrat doctoral de son pays d'origine. Treize thèses ont été soutenues entre 2018 et 2023, dix sont en cours début 2024.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le CEARC est dirigé par un directeur et deux adjointes. L'assemblée générale sert à l'unité de conseil de laboratoire. Les enveloppes budgétaires sont votées au cours de l'AG. Les attributions financières sont traitées par le DU, au fil de l'eau. L'animation scientifique est gérée par une adjointe. Les temps d'échanges collectifs pour parler science sont difficiles à organiser, sauf pendant les retraites. Les questions relevant de l'Arctique sont gérées par la seconde adjointe. Le cas échéant, le renouvellement de la direction se fait par une élection sans candidat, sur le modèle de certaines associations. Les questions de promotions des enseignants-chercheurs sont débattues en assemblée générale.

1 / L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

La question de l'intégration des connaissances locales et de la science a été au cœur de plusieurs projets novateurs du CEARC entre 2018 et 2023. On mentionnera en particulier quatre projets spécifiques.

Le Projet PREFER « Deciphering the lay ethics of terminal risks: local terminal risks as PROxiEs For Existential Risks » (ERC AdG 2021) cherche ainsi à identifier la manière dont les communautés non occidentales perçoivent les risques existentiels et les menaces extrêmes. La recherche transdisciplinaire communautaire (la coproduction de connaissances avec et pour les communautés locales) est accompagnée d'un travail ethnographique dans trois études de cas (Groenland, Colombie, Delta du Mékong).

Le projet Brisk Obs « OBServatories for BRIdging Indigenous and Scientific Knowledge about ENVironmental Changes in the Siberian Arctic: Adaptation and Vulnerabilities of the Environment and Related Societies » (financement IPEV, coord. CEARC) comprend quant à lui six observatoires transdisciplinaires sibériens situés parmi les éleveurs de rennes Evenki et les résidents locaux.

Le projet CoCli Serv « Co-development of place-based Climate Services for action » (financement Climate JPI, coord. CEARC) met pour sa part l'accent sur les récits de changement comme moyen de localisation, transformant les « questions de fait » en « questions de préoccupation ».

Enfin, le projet InterArctic (financement ANR, coordination Chrono-environnement) a permis au CEARC de consolider des partenariats durables avec des communautés autochtones et locales dans diverses régions de l'Arctique.

Points faibles et risques liés au contexte

L'Arctique n'est pas le centre géographique et thématique exclusif des recherches et la cohérence scientifique est diluée dans des recherches multiples.

Dans la question scientifique n°4 portée par les économistes du CEARC, seule une thématique de recherche sur cinq concerne l'Arctique et s'incarne dans le projet NUNATARYUK sur le pergélisol (H2020), qui implique des parties prenantes de toute la région arctique. Les autres thématiques sont (1) la pollution urbaine, (2) la transition

énergétique, (3) les transports et les mobilités, (4) la pollution plastique. La multiplication des thématiques de recherche dans cette question 4 rend difficilement lisible le positionnement de l'unité.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CEARC est lauréat de projets compétitifs de rang international qui répondent à leurs questions de recherche.

On mentionnera particulièrement le Projet PREFER « Deciphering the lay ethics of terminal risks: local terminal risks as PROxiEs For Existential Risks » (ERC AdG 2021) qui cherche à identifier la manière dont les communautés non occidentales perçoivent les risques existentiels et les menaces extrêmes. La recherche transdisciplinaire communautaire (la coproduction de connaissances avec et pour les communautés locales) est menée et accompagnée d'un travail ethnographique dans trois études de cas (Groenland, Colombie, Delta du Mékong).

Des membres du CEARC participent également à des programmes internationaux, dont le Projet ULTIMO – Advancing Sustainable User-centric Mobility with Automated Vehicles, Horizon Europe (<https://cordis.europa.eu/project/id/101077587>).

On mentionnera enfin le projet ANR-Flash Covid COVICO project : Spatial consequences of public policies carried out during the COvid-19 crisis on Vlolence and CONjugal surveillance (<https://anrcovico.hypotheses.org>).

Un point fort de l'unité réside dans la capacité des membres du CEARC à financer leur recherche. Ainsi, alors que la dotation de l'établissement est de seulement 8 à 12 k€/an, les ressources propres de l'unité s'élèvent à 290 k€/an en moyenne entre 2018 et 2023, dont 65 % proviennent de contrats de recherche internationaux.

Points faibles et risques liés au contexte

L'équipe du CEARC est une très petite équipe et compte seulement quatorze membres permanents (deux professeurs, huit maîtres de conférences et quatre personnels d'appui à la recherche, la plupart à temps partiel pour l'unité).

La pyramide des âges des permanents peut devenir un risque à court terme (un professeur né en 1956, un professeur né en 1966, et seulement trois maîtres de conférences sur huit ont moins de 50 ans).

Si la petite taille de l'unité peut être un atout en termes de cohésion de ses membres et dans sa gouvernance, elle représente aussi une menace pour sa pérennité. Du fait de sa petite taille, l'unité a peu de poids dans les arbitrages internes à l'UVSQ. L'absence d'opportunités d'évolutions internes pour ses membres maîtres de conférences, y compris les plus actifs en recherche, représente un risque de voir ses effectifs diminuer à court terme.

Les thématiques de recherche sont presque aussi nombreuses que le nombre d'enseignants-chercheurs permanents et peuvent apparaître comme une addition de projets individuels plus que la fédération de compétences pour un projet collectif.

L'Arctique n'est pas au centre des recherches de tous les membres de l'unité. Ceci est particulièrement le cas pour les doctorants (seules deux thèses en cours sur cette partie du monde).

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

La petite taille de l'unité apporte un bien-être au travail et une grande liberté académique appréciée par les membres de l'unité. Les protocoles éthiques et de protection des données sont bien connus des membres et suivis.

Points faibles et risques liés au contexte

La petite taille de l'équipe justifie pour ses membres un certain éloignement des modalités recommandées en matière de gouvernance, ce qui peut générer des difficultés en cas de tensions ou de désaccords.

Les temps d'échanges collectifs pour parler science sont, par ailleurs, difficiles à organiser.

Le renouvellement de la direction du CEARC se fait tous les cinq ans. L'unité a opté pour une désignation par cooptation à bulletin secret, où chaque membre indiquera sur son bulletin la personne ou l'équipe de personnes qu'il souhaite voir prendre en charge la direction de l'unité.

Les questions de promotions des enseignants-chercheurs sont enfin débattues en assemblée générale.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

Le CEARC est l'un des trois premiers membres associés de l'Université de l'Arctique (<http://www.uarctic.org/>), le plus grand réseau international d'enseignement supérieur et de recherche dans les pays arctiques. Cependant, le CEARC a perdu des enseignants-chercheurs, non remplacés. Ainsi, son attractivité sur ce qui fait son originalité dans le paysage français des UR – la recherche arctique – ne peut s'exercer. Ceci se marque notamment par le fait que seules deux thèses en cours (sur dix début 2024) portent sur cette région. La jeune recherche arctique se fait pour l'essentiel ailleurs.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Les membres du CEARC sont lauréats de projets compétitifs à l'échelle internationale et nationale.

On mentionnera ainsi le projet SeMPER-Arctic (Belmont Forum 2020) qui recueille des récits locaux sur les changements, les chocs, les bouleversements et leurs conséquences au Groenland et en Russie.

On mentionnera également le projet RETRACE (Belmont Forum, début 2024) dont l'objectif principal est de concevoir des stratégies de résilience durables contre les risques climatiques dans les communautés du Pacifique et de l'Arctique (Alaska, Groenland, Norvège, Polynésie française),

Une membre de l'unité a par ailleurs obtenu une délégation IUF senior en 2021.

Les membres du CEARC ont une activité soutenue de publication en langue anglaise et à l'international.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité a perdu un professeur en 2020, un maître de conférences en 2023, deux IR en 2022 et 2023, ce qui est beaucoup à l'échelle de la taille de l'unité. Ces pertes n'ont pas été compensées (une seule arrivée d'IR en 2021).

Ces départs fragilisent l'unité, d'autant plus que le nombre d'HDR est limité (deux professeurs et une seule maîtresse de conférences HDR).

Bien que l'unité soit membre de L'Observatoire de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et participe à sa gouvernance et à ses formations, les ressources de l'Observatoire semblent peu mobilisées par les chercheurs du CEARC. Les données produites par l'Observatoire ne sont pas utilisées dans les travaux menés par les chercheurs du CEARC sur la pollution.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production globale de l'unité est soutenue (100 articles en cinq ans) par rapport au nombre limité de permanents. Cela représente deux publications dans des revues à comité de lecture par enseignant-chercheur et par an. Par ailleurs, 88 % des articles publiés le sont en anglais, seulement 10 % en français et 2 % en espagnol. La production d'articles dans des revues internationales est toutefois irrégulière selon les années (14 en 2023, 15 en 2022, 22 en 2021, 15 en 2020, 11 en 2019, 23 en 2018). On notera également que la qualité des supports de publication est hétérogène.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La production globale de l'unité est soutenue (100 articles en cinq ans) par rapport au nombre limité de permanents (deux professeurs et huit maîtres de conférences). Cela représente deux publications dans des revues à comité de lecture par enseignant-chercheur et par an.

On notera par ailleurs que 88 % des articles publiés le sont en anglais, seulement 10 % en français et 2 % en espagnol.

Les membres du CEARC publient certains de leurs résultats de recherche dans des revues internationales de haut niveau disciplinaires et/ou interdisciplinaires telles que *Science of the Total Environment*, *Urban Science*, *Global Environment*, *Sustainability* ou *Travel Behaviour and Society*.

Certains articles sont par ailleurs publiés dans les meilleures revues internationales, telles que *Nature Climate Change* par exemple.

La qualité des supports de publication est toutefois globalement hétérogène et le haut niveau de publications dans des revues internationales disciplinaires n'est pas la règle et n'est pas adoptée par tous les enseignants-chercheurs permanents, même si l'effort de production scientifique est globalement assuré par une large majorité d'enseignants-chercheurs, quelles que soient les appartenances disciplinaires.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Le positionnement interdisciplinaire revendiqué par l'unité représente un risque, notamment pour les doctorants et post-doctorants. Sans ancrage disciplinaire, et sauf à publier dans des revues interdisciplinaires à très forte visibilité internationale, les possibilités d'insertion à l'université ou dans les instituts de recherche peuvent être réduites.

L'animation de recherche organisée par l'unité est uniquement interne (sous la forme de deux retraites annuelles).

La qualité des supports de publication est hétérogène et certains supports de publication sont peu diffusés et/ou ont un rayonnement faible, à l'image du *Bulletin du Fonds polaire Jean Malaurie*, du *Journal of Epidemiology and Public Health Reviews* ou du *Arctic Year Book*.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Les membres du CEARC sont très engagés dans les recherches en phase avec les questions de sociétés vivant en Arctique et avec des questions sociales qui se posent également sur le territoire métropolitain (mobilité, transports, aménagement de l'espace...). Les questions scientifiques analysées par les membres du CEARC s'inscrivent parfaitement dans la société.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Les membres de l'équipe du CEARC se sont engagés de manière significative dans des approches transdisciplinaires en arts et sciences tout au long de la période 2018-2023. Dans le cadre du projet CoCliServ coordonné par le CEARC, des formes artistiques ont ainsi été produites, incorporant des approches artistiques et scientifiques dans cinq contextes de terrain (Bergen, Norvège ; Dordrecht, Pays-Bas ; Jade Bay, Allemagne ; Golfe du Morbihan, France ; et Kerourien, France).

Certains membres du CEARC partagent par ailleurs les résultats de leurs recherches avec les organes de décision. On mentionnera plus particulièrement la diffusion de résultats sur les questions du logement, des transports ou des relations entre santé et environnement.

Plusieurs membres de l'unité ont été auditionnés en 2020 par l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques sur la question de la pollution plastique.

Le CEARC participe à la « Fête de la Science » et l'une des membres de l'unité en a été nommée ambassadrice régionale en 2022.

Enfin, les membres de l'unité interviennent régulièrement dans les médias internationaux (El País), nationaux (Le Monde, La Croix, Le Figaro, France Culture, France Info...) et régionaux (Ouest-France).

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Certains membres du CEARC sont très engagés dans la communication dans les médias au détriment de leur production scientifique personnelle dans des revues internationales de haut niveau.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

À l'origine, le CEARC était un laboratoire « Arctique », devenu ensuite pluridisciplinaire et traitant de questions scientifiques sans rapport avec l'Arctique. Le CEARC n'a toutefois pas vocation à devenir un laboratoire « refuge ». Au contraire, il devrait revendiquer son originalité pour se transformer en laboratoire d'excellence dans le domaine de l'Arctique, avec des approches pluridisciplinaires et transdisciplinaires permettant de fédérer les chercheurs autour de thèmes d'importance à l'échelle internationale, tels que l'adaptation des populations aux bouleversements environnementaux, sociaux, économiques, géopolitiques.

La question de recherche 4 de la période 2018-2023 est reconduite à l'identique pour le prochain contrat. Bien que le projet manifeste la volonté de rapprocher cette question du cœur des recherches de l'unité, l'Arctique, les thématiques rassemblées dans cette « question » n'ont pas évolué : économie des transports, pollution plastique, transition énergétique. Il semble difficile de faire converger les travaux menés par plusieurs membres de l'unité (économistes) rattachés à cette question vers ceux conduits sur les territoires arctiques.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le CEARC devrait afficher plus fortement l'Arctique comme point fort de sa recherche et construire sur ce pilier un projet scientifique clair pour le prochain contrat. Il devrait consacrer une bonne part de sa dotation annuelle à l'impulsion d'une vie scientifique commune et fédérative pour faire vivre ce projet.

Le CEARC doit maintenir l'excellente qualité de vie au sein de l'unité, reconnue comme un lieu d'échanges à la fois convivial et humain, ainsi que l'excellente communication avec les personnels d'appui à la recherche qui gèrent ses contrats de recherche.

Il doit encourager et accompagner ses membres maîtres de conférences à soutenir leur Habilitation à Diriger des Recherches. Il en va de l'avenir de l'unité, et du maintien de son expertise arctique, à relativement court terme.

Il devrait aussi veiller à ce que les doctorants puissent disposer d'une offre de formations en adéquation avec leurs besoins disciplinaires et les informer sur les enjeux de la recherche pluridisciplinaire et l'importance de la production scientifique disciplinaire avant la soutenance, afin de mieux assurer leur insertion professionnelle future.

L'unité doit veiller à aider les personnels contractuels à accéder à des statuts de permanents et de titulaires, en les accompagnant dans la rédaction de leurs dossiers et la préparation de concours.

L'unité doit formaliser ses procédures en matière d'élection, d'attribution de financements sur la dotation annuelle, et de prise de décisions.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le CEARC gagnerait en lisibilité internationale, en attractivité nationale et en reconnaissance locale en affichant clairement l'Arctique comme champ d'expertise, les terrains extra-Arctique venant enrichir l'expertise scientifique.

Il gagnerait aussi en lisibilité en réduisant le nombre de ses questions de recherche : quatre questions pour douze permanents et dix doctorants, c'est trop pour construire une cohésion scientifique.

L'unité doit donc réfléchir à sa stratégie scientifique globale afin de rapprocher le projet scientifique de l'unité, affiché comme portant sur l'Arctique dans son nom même, avec la réalité de l'activité scientifique sur projets, parfois très éloignés de cet affichage, sur le plan géographique comme thématique.

La non obtention de contrats doctoraux de son ED de rattachement, la non pérennisation des postes d'enseignants-chercheurs et de personnels d'appui à la recherche, la non évolution de carrières des enseignants-chercheurs et des personnels d'appui à la recherche, le faible montant des ressources financières de base, sont autant d'indicateurs d'alerte d'un manque de reconnaissance par la tutelle de la force de l'unité.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Le CEARC doit soutenir un haut niveau de publications dans des revues internationales disciplinaires et en particulier privilégier, pour les recherches rassemblées dans la question 4, les revues à forte visibilité.

L'unité doit veiller à ce que tous les enseignants-chercheurs permanents publient régulièrement à l'international. Elle doit également soutenir la publication des doctorants et les accompagner dans la connaissance de l'après thèse et des débouchés qu'ouvre l'obtention du doctorat.

Le CEARC doit enfin organiser des rapprochements avec les autres unités de l'université Paris-Saclay afin de mutualiser des séminaires disciplinaires ou interdisciplinaires externes. La mise en place de séminaires réguliers permettrait de renforcer la formation doctorale, d'ouvrir à de nouvelles opportunités de collaborations avec d'autres laboratoires, et d'accroître le rayonnement et l'attractivité de l'unité.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le CEARC doit poursuivre la dynamique impulsée d'une recherche-action tournée vers la société, en préservant les équilibres avec un nécessaire investissement dans la recherche fondamentale et un ancrage aussi bien interdisciplinaire que disciplinaire. La petite taille de l'unité rend cet objectif de préservation des équilibres encore plus périlleux.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 10 janvier 2025 à 8 h 30

Fin : 10 janvier 2025 à 17 h

Entretiens réalisés en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

08h30-08h45	Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs
08h45-09h00	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique
09h00-09h20	Entretien à huis clos avec la direction actuelle de l'unité
09h20-10h50	Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche
10h50-11h00	Pause
11h00-11h30	Entretien à huis clos avec les membres du conseil de laboratoire
11h30-12h00	Réunion du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique
12h00-13h00	Pause déjeuner
13h00-13h40	Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires
13h40-14h20	Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants
14h20-15h00	Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche
15h00-15h15	Pause
15h15-15h45	Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles
15h45-16h30	Entretien à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique
16h30-17h00	Entretien à huis clos avec la direction actuelle et future de l'unité
17h00	Fin de la journée d'entretiens

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Le Président de l'Université de
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

A

Monsieur Stéphane Le Bouler,
Président
Haut Conseil de l'évaluation de la
recherche et de l'enseignement
supérieur
2 rue Albert Einstein - 75013 PARIS

A Versailles,
Le jeudi 03/03/2025

Ref. DER-PUR260025022 - CEARC - Cultures, environnement, l'arctique et ses représentations,
climats

Objet : Evaluation des unités de recherche – Volet Observation de portée générale

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt du rapport de l'HCERES concernant la demande de renouvellement de l'Unité de Recherche (UR 4455), dénommée « Cultures, environnement, l'arctique et ses représentations, climats (CEARC) », portée par M. Jean-Paul Vanderlinden.

Nous remercions l'HCERES et le comité pour l'efficacité et la qualité de leur travail d'analyse et pour leurs recommandations constructives que le directeur d'unité et son équipe ne manqueront pas de mettre en œuvre avec le soutien de l'Université pour la période quinquennale 2026-2030 et particulièrement dans le contexte de la construction de l'Université Paris-Saclay.

Nous vous adressons ci-joint les observations et commentaires du porteur de ce projet formulés au regard du rapport de l'HCERES.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos cordiales salutations.


Professeur Loïc Jossier
Président de l'UVSQ


Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

